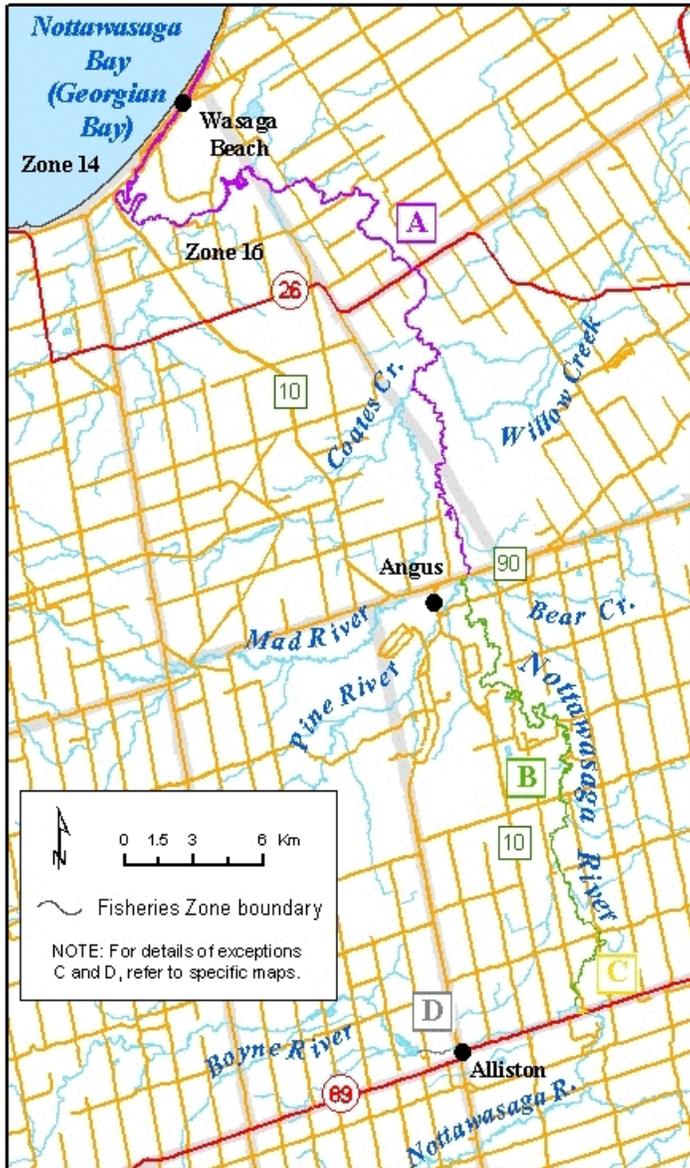


Certains règlements touchant la zone de gestion de la pêche n° 16 pour la rivière Nottawasaga Wasaga Beach (Ontario)



Saison de pêche et limites de possession dans la zone 16

Saison de pêche

Truite arc-en-ciel, truite brune et saumon du Pacifique
du 4^e samedi d'avril au 30 septembre

Limites de prises et de possession

Truite arc-en-ciel : S – 2, C – 1
Truite brune et saumon du Pacifique :
S – 5, C – 2

Possibilités supplémentaires de pêche et exceptions aux règlements de la zone

A

Rivière Nottawasaga, depuis la rivière Pine jusqu'à la baie Georgienne

Truite arc-en-ciel : pêche ouverte toute l'année, S - 2, C - 1, aucune limites de taille.

B

Rivière Nottawasaga – depuis la rivière Boyne en aval (nord) jusqu'à la rivière Pine
Truite arc-en-ciel : pêche ouverte toute l'année, prise et remise à l'eau seulement

C

et

D

consulter la carte des rivières Nottawasaga et Boyne

Le présent document a été préparé à titre de service public. Pour avoir plus de renseignements sur les règlements de la pêche, y compris les limites de taille et les limites de prises et de possession selon l'espèce, prière de consulter le Résumé des règlements de la pêche sportive du ministère des Richesses naturelles.